



## **Appel à communications**

### **CONGRÈS INTERNATIONAL**

**« LES ÉTUDES HISPANIQUES EN SORBONNE:  
UN INSTITUT DANS LES SOUBRESAITS DU SIÈCLE »**

**Paris, 9-11 octobre 2017**

CRIMIC (EA 2561) – Axe IBERHIS

ORGANISATEURS :

Miguel Rodríguez (Paris-Sorbonne)  
Antonio Niño Rodríguez (Universidad Complutense)  
David Marcilhacy (Paris-Sorbonne)  
Renée-Clémentine Lucien (Paris-Sorbonne)

En 1917, dans le contexte du « rapprochement franco-espagnol » et de la Grande Guerre, l'Institut d'Études Hispaniques est créé au sein de l'Université de Paris. Un siècle plus tard, devenu l'une des 18 UFR (Unités de Formation et de Recherche) de l'université Paris-Sorbonne, ce centre accueille aujourd'hui quelque deux mille étudiants, toutes filières confondues, dans son édifice du 31 rue Gay-Lussac, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris (édifice inauguré en 1929 en présence du président de la République française). C'est à travers l'histoire relativement méconnue de l'Institut d'Études Hispaniques – de nos jours l'UFR d'Études ibériques et latino-américaines – que la célébration de ce centenaire souhaiterait faire émerger une réflexion sur la reconnaissance et l'apport des « Langues, littératures et civilisations étrangères » (LLCE) à la vie de l'Université parisienne, mais aussi sur les enjeux diplomatiques et sur le rôle qu'ont joué, pendant le vingtième siècle, enseignants, étudiants, décideurs et autorités de toutes sortes, pour entretenir les relations entre Paris – comme capitale culturelle et politique – et les mondes ibériques et ibéro-américains.

Le congrès international, qui se tiendra du 9 au 11 octobre 2017, tentera d'approfondir certains aspects de cette problématique dans un cadre chronologique allant de 1906, où fut créée la première « maîtrise de conférences » d'espagnol dans la faculté des lettres de l'Université de Paris, à 1968, année marquée par une révolution culturelle bien connue dont une conséquence institutionnelle fut la création de la « Sorbonne Nouvelle », suivie dans les décennies ultérieures d'autres pôles d'enseignement supérieur en Île-de-France où la reconnaissance des études « hispaniques » serait poursuivie.

Dans la continuité des travaux déjà menés par des spécialistes des langues scandinaves et par les slavistes de l'université Paris-Sorbonne, ce congrès voudrait intégrer des participants de « formations disciplinaires sœurs », comme les anglicistes, les germanistes, les italianistes, etc., pour déceler des similitudes et des différences dans la construction des formations universitaires désignées sous le sigle LLCE. De même, ce congrès voudrait réfléchir, dans la perspective des processus de construction nationale caractéristiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à la place accordée, dans les enseignements et la recherche de l'Université de Paris,

aux langues d'autres cultures de la péninsule Ibérique (portugaise et galicienne, catalane et basque), aux langues de puissances économiques et linguistiques rivales (anglophones et germanophones) ou de territoires en voie de reconnaissance nationale (les espaces nordiques ou slaves, par exemple). L'approche translinguistique que ce congrès voudrait promouvoir permettrait de s'interroger sur le rôle que les enseignants orientés vers les langues et les civilisations étrangères de l'Université de la Sorbonne ont pu jouer dans la vie de la cité.

Ce congrès international aura lieu à Paris les 9-10-11 octobre 2017. Cet appel à communications invite donc hispanistes, spécialistes d'autres langues et civilisations étrangères, historiens et didacticiens, à proposer leurs interventions dans ce congrès à partir des quatre grandes thématiques qui suivent, en fournissant un titre, un bref résumé d'une dizaine de lignes et un *curriculum vitae* synthétique. Les propositions sont à envoyer pour le 15 octobre 2016 au plus tard, sous le format Word (.doc), à l'adresse mail suivante : [crimic@paris-sorbonne.fr](mailto:crimic@paris-sorbonne.fr)

Quatre axes thématiques orienteront notre réflexion :

### **1/ Langues, cultures et diplomatie**

Si dans les grandes villes universitaires du Midi proches de la péninsule – Bordeaux, Toulouse, Montpellier – les « hispanisants » furent depuis très tôt actifs et reconnus, c'est dans la capitale française que l'Institut d'Études Hispaniques jouera un rôle plus spécifiquement politique. En quoi la création de la maîtrise de conférences en espagnol, puis la naissance de l'Institut d'Études Hispaniques en 1917, vont-elles assurer la reconnaissance de cette formation dans le système universitaire français ? En quoi ont-elles contribué au « rapprochement franco-espagnol » qui prit corps au lendemain de la Grande Guerre ? Comment, dans le cadre des relations internationales et des infléchissements géopolitiques, émergent ces savoirs dans le monde universitaire parisien ? En quoi ces nouveaux champs disciplinaires participent-ils d'une diplomatie culturelle à une époque où les équilibres européens sont bouleversés, en particulier lors des deux guerres mondiales ?

Situé dans l'une des grandes capitales européennes, l'Institut d'Études Hispaniques a accueilli des émigrés, des réfugiés – péninsulaires et ibéro-américains – et subi des influences et des pressions des ambassades et des communautés étrangères installées à Paris. Quel a été le rôle de ces acteurs étrangers dans le financement et dans la vie institutionnelle des instituts comme le nôtre, spécialisés dans les cultures étrangères dans l'Université de Paris ? En ce qui concerne les études hispaniques, la République espagnole et la montée des positions fascistes, la Guerre civile et le franquisme, 68 et la scission en deux Sorbonnes, ont été des moments fortement clivants dont les polémiques et les luttes politiques se retrouvent sans aucun doute dans d'autres disciplines et instituts de notre Université.

### **2/ Débats et polémiques entre les langues**

Les hispanistes, comme d'ailleurs les autres spécialistes des langues modernes, ont mené une bataille acharnée au tournant du siècle pour faire reconnaître celles-ci comme des champs disciplinaires autonomes et reconnus. Quelle place alors ouvrir dans le système universitaire à ces nouveaux champs ? Quels rapports vont se nouer avec la philologie romane et la littérature comparée ? Il faudrait repenser la « double bataille » des langues méridionales (espagnol, portugais et italien, pour l'essentiel) contre les langues du nord (anglo-saxonnes et germaniques), et d'autre part de l'espagnol et des autres langues vivantes contre les langues dites mortes (latin et grec).

L'ouverture de l'agrégation d'espagnol au tournant du siècle témoigne du souci d'étendre cette langue à l'enseignement secondaire, pour en assurer une large diffusion. L'espagnol entre alors en concurrence avec des langues réputées « prestigieuses », l'anglais et de l'allemand. Se pencher sur les modalités des concours et programmes et établir une prosopographie des candidats et des lauréats permettrait de mieux cerner l'évolution des spécialistes d'un domaine qu'on appellera l'hispanisme. Par ailleurs, mener une analyse contrastive avec d'autres langues modernes contribuera à évaluer les modalités de reconnaissance des praticiens d'une langue étrangère dans le système scolaire et universitaire.

### **3/ Langues et civilisations étrangères à l'Université de Paris**

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle l'Université de Paris vit un profond renouvellement, disciplinaire et

épistémologique, à l'instar des grandes universités allemandes, anglaises et nord-américaines. Comment ces importantes réformes de l'enseignement supérieur vont-elles encourager les échanges transnationaux et transdisciplinaires, de même que la transformation des savoirs qui se dessine ? La Sorbonne peut-elle être considérée comme un laboratoire de recombinaison des formations disciplinaires à partir de la place donnée aux langues, littératures et civilisations étrangères ? Ces enseignements véhiculent des conceptions spécifiques, parfois fortement différenciées, de ce qu'est une culture nationale ; et ils sont forgés par le maniement et la pratique linguistique, souvent teintée d'une dimension affective.

Quels en sont les grands domaines, à partir de l'exemple de l'hispanisme en Sorbonne ? Outre la philologie, les analyses littéraires et l'approche historique, il faudrait envisager les arts reconnus pendant la période choisie : architecture, peinture et arts décoratifs, musique, etc. Quelles en sont les méthodes de travail ? Comment apparaissent et se dessinent les axes de recherche spécifiques aux langues, littératures et civilisations étrangères, reflets de centres d'intérêt de type « civilisationniste » ?

#### **4/ Le rayonnement péninsulaire et transatlantique de l'hispanisme parisien**

Si les noyaux hispanistes des grandes universités du Midi avaient, depuis le XIXe siècle, encouragé des échanges avec la péninsule Ibérique, en revanche à Paris – destination prisée des élites et des intellectuels, siège des institutions consacrées à l'Union Latine – l'hispanisme s'orienta également vers l'Amérique latine. Les liens tissés par Ernest Martinenche, le travail de Georges Dumas, suivi de celui de Marcel Bataillon, sont à la base de ces réseaux transatlantiques. En s'appuyant sur quelques exemples, on pourra également interroger le rôle des grandes figures de l'hispanisme parisien pour configurer la discipline et ses traditions... Un intérêt particulier sera porté à la perméabilité de l'hispanisme et notamment à son ouverture au lusisme et aux études latino-américaines. Comment et pourquoi, à partir de l'histoire des études hispaniques à la Sorbonne, a-t-on intégré à la formation d'hispaniste des langues et des champs culturels apparentés comme le lusisme, mais aussi le catalanisme, plutôt que les études basques ou les recherches dans les langues originaires de l'Amérique latine ?

Concernant le rayonnement transatlantique, la fondation après la Seconde Guerre de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (aujourd'hui rattaché à l'Université de la Sorbonne Nouvelle) constitue l'aboutissement de cette vocation américaniste de la Sorbonne. Quel rôle a-t-il joué dans les relations avec les républiques latino-américaines jusqu'en 1968 ?